

**Novembre 2015**

**Édition 1, Numéro 10**

# Nouvelles de Val-Joli



## Membres du conseil :

M. Rolland Camiré

M. Sylvain Côté

M. Philippe Verly

M. Gilles Perron

M. Raymond Côté

M. Stéphane Robidas

Mme Josiane Perron

## Hôtel de Ville :

Julie Brousseau, DG & S.T.

Marie-Ève Parr, Inspectrice

Line D. Letendre, Sec. Adj.

Pier Lacasse, resp. Voirie

Stéphane Côté, emp. Voirie

Diane St-Pierre, Concierge



500, Route 249  
Val-Joli, Québec  
J1S 0E8

**TÉLÉPHONE :**  
(819) 845-7663

**TÉLÉCOPIEUR :**  
(819) 845-4399

**ADRESSES  
ÉLECTRONIQUES :**  
mairie@val-joli.ca  
direction@val-joli.ca  
secretariat@val-joli.ca  
urbanisme@val-joli.ca  
voirie@val-joli.ca  
loisirs@val-joli.ca

**Le site Internet a  
changé d'adresse !**

Retrouvez-nous, à l'adresse :

[www.val-joli.ca](http://www.val-joli.ca)



Facebook

## MOT DU MAIRE

*M. Rolland Camiré*

Je vous invite à lire le discours du maire en page 3. Vous y verrez le rapport financier consolidé au 31 décembre 2014, l'État de la situation financière de 2015, ainsi que les perspectives pour 2016.

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Concernant le dossier des eaux contaminées dans le secteur du rang 10 et de la route 249, sachez que la Municipalité de Val-Joli n'est pas concernée dans le processus visant à déterminer d'où vient la source de polluants ni des actions qui pourraient être prises envers les responsables. C'est le Ministère de l'environnement qui étudie ce dossier et qui détient l'autorité sur le sujet.



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOVEMBRE

**Voici un résumé des principales décisions de la réunion du 2 novembre :**

- Dépôt des États comparatifs au 30 septembre 2015
- Calendrier des séances du conseil 2016
- Dossier cours d'eau St-Gabriel
- Contrats d'entretien d'hiver
- Acceptation finale – Achat camion 10 roues Western Star
- Passifs reliés aux sites contaminés
- Réparation du gazebo du Parc Floral
- Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendies
- Appui à la Maison de la famille Les Arbrisseaux
- Opération Nez Rouge 2015 – Don de 100\$
- Commandite de 100\$ pour la 39<sup>e</sup> Édition du tournoi Bantam de Windsor

## TAXES MUNICIPALES 2015 DERNIER

**À ce temps-ci de l'année, toutes les taxes municipales pour 2015 devraient avoir été payées.**

Les dossiers de contribuables dont les taxes sont encore en souffrance après le 30 novembre seront présentés aux membres du conseil municipal qui décideront des moyens à prendre pour récupérer les sommes dues (huissier, etc.). Agissez rapidement en prenant une entente de paiement avec la direction afin de vous éviter des frais.



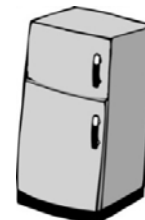
## PROGRAMME D'AIDE - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre des divers programmes d'efficacité énergétique, Hydro-Québec a mis en place un programme de remplacement des frigos (à très bas prix) pour les ménages à faible revenu. Le programme prendra fin le 31 décembre 2015 et nous vous invitons à faire une dernière diffusion de cette précieuse information qui pourrait donner un coup de main à certaines familles dans le besoin.

### POUR PARTICIPER AU PROGRAMME, VOUS DEVEZ...

- ▶ Être un ménage à faible revenu (voir la grille à remplir sur le site).
- ▶ Habiter une des régions couvertes par le programme (l'Estrie est incluse).
- ▶ Être propriétaire du vieux frigo (Voir les conditions relatives au vieux frigo).
- ▶ Être responsable de la facture d'électricité.
- ▶ Avoir en main, au moment de vous inscrire, les éléments suivants.
  - votre facture d'électricité la plus récente ;
  - une preuve du revenu du ménage;
  - les dimensions de votre réfrigérateur actuel (hauteur, largeur, profondeur) ;

Obtenez un frigo neuf pour  
**75 à 120 \$** et réduisez votre  
consommation d'énergie.



### Pour que vous soyez admissible au programme, votre vieux réfrigérateur doit :

- avoir été fabriqué avant 2001, être le réfrigérateur principal de votre ménage ;
- être fonctionnel et branché, avoir un volume intérieur d'entre 10 pi<sup>3</sup> et 25 pi<sup>3</sup> ;
- pouvoir être retiré du logement sans dommage ni contrainte ;
- être situé à l'adresse où est livré le nouveau réfrigérateur.

Pour participer au programme, communiquez sans frais avec le centre d'appels du programme, au 1 877 222 0809. Un représentant vérifiera votre admissibilité.

<http://www.hydroquebec.com/residentiel/economiser-l-energie/appareils-domestiques/frigos-pour-menages/>

#

## RÉCUPÉRATION

Nous vous rappelons que vous pouvez en tous temps venir porter à la Municipalité pour récupération écoresponsable vos :



- Contenant de peinture, teinture, vernis
- Huiles usées
- Fluorescents, lumières fluo compactes, lumières de Noël
- Téléphones cellulaires
- Ruban d'encre d'imprimante
- Batteries



## VOIRIE



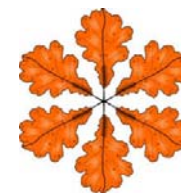
Juste un petit mot pour vous dire que nous faisons tout notre possible pour répondre positivement aux demandes des citoyens, en autant que cela soit dans l'intérêt de l'ensemble des gens concernés.



## COMITÉ DES LOISIRS



L'activité décoration de citrouille a réuni une quinzaine d'enfants. En plus du maquillage pour enfants, des artisans exposaient leurs produits au sous-sol de l'Hôtel de ville, dont Lorraine Lévesque (cartes avec photos, foulards), Louise Therrien (légumes du potager), Marie-Josée et Nathalie Lemay (Lemay à la 2, art décoratif), ainsi que les Jardins Merridor (produits alimentaires avec argousier).



**OFFRE D'EMPLOI****ENTRETIEN DE LA PATINOIRE  
PARC DES LOISIRS DU RANG 10**

La municipalité de Val-Joli demande des offres de services pour l'entretien de la patinoire extérieure du Parc des Loisirs du rang 10 durant la saison hivernale, soit de décembre 2015 à mars 2016.

L'emploi consiste à faire tous les travaux nécessaires au bon usage de la patinoire (de jour et de soir, sur semaine et fin de semaine), soit la liste des tâches suivantes, sans être restrictive :

- La préparation, la confection, l'arrosage et l'entretien de la glace (selon la température).
- Le déneigement de la patinoire, des entrées et de l'estrade.
- Le déneigement d'un chemin de la largeur d'une voiture, allant de la patinoire au stationnement.
- Signaler tout problème avec le tuyau d'arrosage.
- Ramasser l'intérieur de la cabane des patineurs.
- Vérifier l'huile à moteur et s'assurer du bon fonctionnement du tracteur et du souffleur.
- Signaler tout besoin du tracteur et du souffleur (huile, pneus mous, etc.).
- Signaler à la municipalité tout dommage causé aux infrastructures.



L'employé devra avoir un permis de conduire valide. Il devra faire preuve de disponibilité et d'assiduité pour entretenir adéquatement la glace et sera sous la supervision du responsable de la voirie ou de la directrice générale.

Le salaire horaire payé : 13,00\$

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité de Val-Joli, avant le 30 novembre 2015 à l'adresse postale, de courriel ou de télécopie :



Candidat Entretien de la patinoire  
Municipalité de Val-Joli  
500, route 249, Val-Joli, QC J1S 0E8  
Télécopieur : 819 845-4399  
Courriel : direction@val-joli.ca



Nous vous remercions de votre intérêt. Prenez note que seules les candidatures retenues seront contactées.

**DISCOURS DU MAIRE****Discours du Maire  
Municipalité de Val-Joli**

**Le 2 novembre 2015**

Cher(e)s citoyens et citoyennes,

En vertu de l'article 955 du Code municipal, il est de mon devoir, en ma qualité de maire, de vous présenter un rapport sur la situation financière 2014, les réalisations faites à la municipalité de Val-Joli durant l'année 2015 et nos orientations pour l'an 2016.

Le rapport financier consolidé au 31 décembre 2014 démontre les états suivants\* :

Recettes	1 488 478 \$
Dépenses	1 349 100 \$
Excédent de l'exercice	120 378 \$



Revenus d'investissement	(19 000 \$)
Conciliation à des fins fiscales	(92 446 \$)
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	27 912 \$

\* Rapport financier préparé par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2015

Les prévisions pour l'année 2015 laissent prévoir un surplus des revenus sur les dépenses.

### LISTE DE TOUS LES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000\$ (au 30 OCT)

1111 TARDIF DIESEL	212 334,68\$
39 LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SIRWINDSOR	192 415,00\$
74 LE MINISTÈRE DES FINANCES (SURETÉ DU QUÉBEC)	136 827,00\$
41 LA MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS	97 440,94\$
678 SANI ESTRIE INC	88 846,35\$
62 VILLE DE WINDSOR	56 123,23\$
102 PAVAGE PRÉFONTAINE INC.	36 472,43\$
67 MINISTRE DU REVENU	36 087,86\$
1106 DION CHEVROLET, BUICK GMC MAGOG	31 842,17\$

Comme exigés par la Loi, voici les montants versés aux élus municipaux pour l'année 2015, à savoir :

Maire : salaire	6 941,08 \$
Allocations de dépenses	3 470,48 \$
<b>Total</b>	<b>10 224,12 \$</b>

Membres du conseil : salaire	2 389,49 \$
Allocations de dépenses	1 194,80 \$
<b>Total</b>	<b>3 519,72 \$</b>

Salaire du maire à la MRC le Val-Saint-François (30 sept) :

	<u>Maire</u>
Salaire	1 069,86 \$
Allocations de dépenses	534,93 \$
<b>Total</b>	<b>1 604,79 \$</b>

## COMPTE RENDU DE L'ANNÉE 2015

La municipalité a procédé à l'achat d'un nouveau camion 10 roues que nous avons reçu au milieu octobre. Également, nous avons changé la camionnette 2005 pour une neuve.

Les pourparlers avec Hydro-Québec pour le parc du Rang 12 ont repris afin de régler un dossier qui perdure depuis plusieurs années.

Une firme d'ingénierie a évalué les coûts pour l'implantation de l'aqueduc pour les résidents d'une partie de la route 249 et du Rang 10. Le dossier est maintenant entre les mains des contribuables concernés, à savoir s'ils sont d'accord pour recevoir l'eau qui viendrait de Windsor.

La municipalité a procédé au rechargement du chemin Coutu à partir du pont jusqu'à la fin du chemin. Des réparations d'asphalte ont eu lieu à certains endroits : dans le rang 11, coin Laporte et St-Antoine, coin De Bellevue et route 143.

## LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2016

Nous espérons finaliser le dossier des travaux pour grossir le ponceau qui traverse la rue Saint-Antoine afin de canaliser les eaux de ce secteur qui occasionnaient des inondations de terrain lors de fortes pluies.

Nous prévoyons des travaux de réfection pour compléter le Rang 10 dont une partie a été refaite en 2013.

*Val-Joli, une municipalité d'avenir où il fait bon s'établir.*

Rolland Camiré, maire